

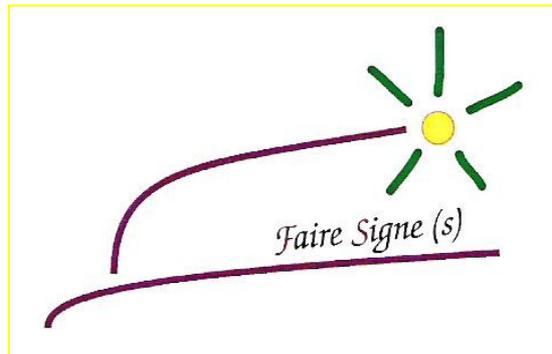
Association Institution des Jeunes Sourds (I.J.S.)

40 rue Franklin 42000 ST-ETIENNE tél. 04 77 43 23 23 fax 04 77 43 23 29

<http://www.institutpleinvent.fr/institut-jeunes-sourds/>

courriel: secretariat@institutpleinvent.fr

formation d'animateurs de prévention des maltraitances



conditions de formation

année 2015

nos engagements

Cette formation est mise en œuvre dans le cadre d'une coopération entre l'Association Institution des Jeunes Sourds (I.J.S.) et l'Association Faire Signe(s) 54 rue Désiré Claude 42100 ST-ETIENNE tél. 06 44 202 802 46 www.fairesignes.org/

Elle donne, à des professionnels ou des bénévoles en situation d'animer des actions de prévention des maltraitances, les premières bases nécessaires, sur les plans pédagogique, juridique et psychologique. A l'issue de la formation, une attestation de stage est remise, ainsi qu'un exemplaire du DVD et du Livret Pédagogique de Faire Signe(s) pour les stagiaires ayant suivi la totalité d'une session.

A l'attention des personnes sourdes, l'interprétariat LSF est fourni pour certaines sessions de formation. Il doit être demandé au moment de l'inscription à une session.

personnes concernées

Les stages s'adressent:

- soit à des personnes ayant déjà animé des actions de prévention, qui souhaitent développer leurs compétences, ou découvrir l'outil de Faire Signe(s).
- soit à des personnes dont l'engagement, professionnel ou bénévole, les conduit à animer ce type d'actions

objectif et programme

- apprendre à utiliser les outils de Faire Signe(s). Construire une méthode d'animation d'actions de prévention (1 journée).
- connaître le cadre juridique traitant des maltraitances et des abus sexuels (1/2 j.).
- reconnaître les signes de maltraitances et analyser leurs conséquences à court, moyen et long terme (1 ½ journée).

méthodes et moyens pédagogique

- apports théoriques.
- présentation commentée DVD et du Livret Pédagogique.
- travaux et débats de groupe, à partir de situations rencontrées.

les formateurs

- éléments pédagogiques: animateurs de prévention expérimentés dans l'utilisation du programme de Faire Signe(s).
- éléments juridiques: juriste.
- éléments psychologiques: psychologues cliniciens.

organisme formateur

Ass. Institution des Jeunes Sourds
40 rue Franklin 42000 Saint-Étienne
tél. 04.77.43.23.23
n° d'Activité (Formation) : 82 42 02480 42.

organisation

- stage de 3 journées (18 heures).
- lieu: I.J.S. Plein Vent 40 rue Franklin 42000 Saint-Étienne
- dates de la prochaine session : 27 au 29 mai 2015.

coût pédagogique: 600 € remise incluse d'un DVD et d'un Livret Pédagogique aux stagiaires ayant effectué la totalité d'une session. Tarifs applicables en 2015.

Pour des inscriptions à titre individuel, sans possibilité de financement par un employeur ou une collectivité locale, les frais d'inscriptions sont abaissés à 250 € pour l'année 2015.

Interprétariat inclus pour les sessions traduites en LSF.

suivi de l'exécution de l'action :

- signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de présence.
- évaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

renseignements complémentaire:

I.J.S. 40 rue Franklin 42000 ST-ETIENNE
tél. 04 77 43 23 23 fax 04 77 43 23 29
<http://www.institutpleinvent.fr/institut-jeunes-sourds/>
courriel: secretariat@institutpleinvent.fr